

# Commission Départementale d'Aménagement Commercial

## CDAC du 2 mai 2013

### Projet présenté par la SARL LES CERISIERS

Réunie le 2 mai 2013, la commission départementale d'aménagement commercial de la Guadeloupe a **accordé** à la société SARL LES CERISIERS , 2 rue Marcel Etzol - Grand-Bourg (97112), représentée par Monsieur Jerry GOUFFRAN, agissant en qualité de gérant, la demande d'autorisation de créer un centre commercial composé d'un magasin à l'enseigne « Super U » ainsi que 6 boutiques sur une surface totale de 2.477 m<sup>2</sup> au lieu-dit Grande Savane à Grand-Bourg.

Le texte de la décision est affiché pendant un mois à la mairie de Grand-Bourg.

